

Un esprit de révolte dans l'aide, l'accompagnement et le soin à domicile.

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes.



Même si l'égalité salariale est devenue une loi il y a plus de 50 ans. Aujourd'hui encore à travail égal, le salaire n'est pas égal. La loi n'est toujours pas appliquée. Pour autant la loi n'est toujours pas appliquée et les employeurs poursuivent toujours la discrimination envers les femmes. Les métiers à prédominance féminine ne sont pas valorisés à la hauteur de leur mission.

Souvent confrontées à des doubles journées, et beaucoup d'entre elles sont enfermées dans des emplois à temps partiel subit, notamment dans l'aide, l'accompagnement et le soin à domicile.

Les premières de corvées, qui exercent des professions essentielles mais totalement dévalorisées, sont souvent dans la précarité et mal rémunérées. Leurs conditions de travail sont pénibles et ne s'améliorent pas, avec des postures traumatisantes. (Porter les patients du lit au fauteuil, les aider à marcher ou faire leur toilette)

Comment s'occuper de ses enfants quand on est une aide à domicile avec des horaires le soir et le week-end ? Il faut du temps pour s'occuper de ses proches !

Pour les aides à domicile, la réforme des retraites est un coup violent de plus porté à leurs conditions de vie. Les tâches accomplies ne permettent pas à ces femmes de tenir jusqu'à 64 ans.

Dans le projet de loi, des compensations sont prévues concernant la pénibilité pourtant celle-ci ne protègent que très peu de personnes, et pas les aides à domicile dont le métier est pénible.

L'engagement initial de ne laisser aucune pension de retraite sous les 1 200 euros brut par mois pour les 2 millions de Français concernés s'est ainsi réduit comme une peau de chagrin.

D'abord en précisant « pour une carrière complète », ensuite en indiquant que cela concernait les personnes « payées au Smic à temps plein ». Toutefois, ce type de bénéficiaires est très rare et ne se trouve pas chez les aides à domicile. Ces femmes ont souvent eu des carrières hachées et validées moins de 4 trimestres par an.

Alors que la journée du 07 mars marquera un point d'orgue pour l'intersyndicale, en menaçant de mettre le pays à l'arrêt dans tous les secteurs.

La CGT appelle à poursuivre la mobilisation le 8 mars, pour l'augmentation des salaires, l'égalité salariale, contre les discriminations à l'encontre des femmes et cette réforme des retraites injuste !!!